

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil d'Administration du CCAS se réunira en séance extraordinaire

LE MARDI 19 JUILLET 2022 à 15 H 30
à l'Hôtel de Ville, salle 3A06

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 19 JUILLET 2022

ACTION SOCIALE

- Aide financière exceptionnelle à la famille de Monsieur ROMMEVAUX

Fait à Trappes, le 15 juillet 2022

Le Maire,

Ali RABEH

